Image not found or type unknown

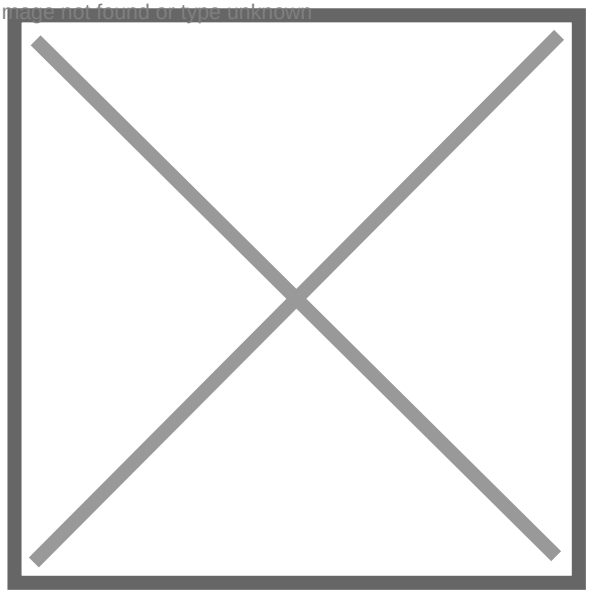

Vente d'une maison 1/2 comptant 1/2credit vendeur

Par **marcel56**, le **08/04/2009** à **09:14**

Bonjour,
j'ai vendu ma maison le 15 juin 2008 1/2 comptant, l'autre moitié en crédit vendeur
avec intérets et garantiehypothécaire de rang 1 et échéance au 15 juin 2009,
le tout ayant été réalisé par notaire. N'ayant plus de nouvelles des acheteurs et ayant des difficultés pour obtenir les intérets mensuels (beaucoup de retard et
toujours plusieurs relances) j'envisage sérieusement l'hypothése du non réglement
du K restant du (la moitié!) à la date du 15 juin 2009.
Dans ce cas quelle est la procédure puis-je mettre en place à partir du 16 juin

merci et bonne journée

Par **Solaris**, le **08/04/2009** à **09:53**

Il reste la réalisation de votre hypothèque en envisageant la procédure de saisie immobilière. Cette procédure étant onéreuse et de nombreux frais sont à avancer, il convient de ne s'en prévaloir que lorsque les sommes sont assez importantes.
Il vous reste sinon toutes les procédures d'exécution qui peuvent affecter les meubles: voiture, comptes bancaires,....

Par **marcel56**, le **08/04/2009** à **11:19**

merci pour cette réponse,
la somme restant due sera de 195000 euros; les frais dont vous parler sont-ils à ma charge?
la procédure se fait-elle simplement par huissier ou devrai-je
prendre un avocat pour démarrer une procédure plus ... lourde?
merci

Par **Solaris**, le **08/04/2009** à **21:48**

195000 euros est une somme largement suffisante pour envisager la procédure de saisie immobilière.
Vous aurez besoin du concours d'un avocat et d'un huissier de justice.
Les frais seront à avancer par vous et vous en serez remboursé par le prix de la vente.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés